



CDD - Précarité non versée & Erreur Attestation Chomage

Par **hug35**, le **25/10/2013** à **14:27**

Bonjour, rnDans le cadre de ma formation, je devais effectuer un stage ou un cdd de 6 mois. J'ai donc trouvé un cdd de 6 mois chez une SSII. rnJe suis en dernière année de formation (BAC+5 juste avant le diplôme). rnMon contrat de travail stipule que je suis non cadre. rnLes 6 mois sont passés. rn1) J'ai été amené à travailler la nuit sans aucune indemnité supplémentaire (que j'ai pourtant demandé plusieurs fois et que l'on ne m'a pas versé), est-ce bien normal ? rn2) J'ai consulté mon solde de tout compte (que je refuse de signer à l'heure actuelle) et il n'y a pas de trace non plus d'indemnité de précarité. Est-ce normal ? rn3) J'ai à chaque fois effectuer les mêmes horaires que mes collègues qui eux étaient cadres diplômés en CDI à 38,5h /semaine alors que j'étais certes non cadre et pas encore diplômé mais mon contrat demandait 35h/semaine. rnSur l'attestation employeur pour le chômage, il y est marqué que je suis CADRE et que j'effectuais 38,5h/semaine sauf que j'étais bel et bien non cadre et payé comme un non cadre pour 35h/semaine.rnDois-je faire rectifier ça ?rnMerci